

Rapport – Sondage sur la réglementation de la consommation d'eau potable

25 septembre 2024

Contexte général et objectifs

D'ici 2025, la Ville de Trois-Rivières doit atteindre les objectifs gouvernementaux en matière d'économie d'eau potable. Pour atteindre les objectifs gouvernementaux, la Ville doit trouver des moyens de réduire la consommation moyenne d'eau potable dans le secteur résidentiel. Celle-ci doit baisser à 220 litres par personne par jour d'ici septembre 2025. Il s'agit d'une réduction d'environ 16 % par rapport à 2021.

Afin d'alimenter sa réflexion, la Ville de Trois-Rivières a décidé de sonder la population trifluvienne par rapport à différentes mesures qui sont à l'étude.

Méthodologie

Campagne	Période de collecte	La collecte de données a été effectuée entre le 11 et le 20 septembre 2024.
	Méthode de collecte	Mixte (Web et téléphone)
	Langue	Français
	Durée	La durée moyenne des entrevues a été de 4,22 minutes.

Sondage	Échantillonnage	Voir la page "Profil des répondants - Le secteur" pour le détail.
	Échantillonnage final	Au total 494 questionnaires valides .
	Questionnaire	Le questionnaire a été préparé par le client. Le questionnaire a été programmé sur la plateforme Voxco laquelle est compatible pour une complétion par téléphone, sur un ordinateur, une tablette ou un téléphone intelligent.
	Pondération	Les données ont été pondérées en fonction de l'âge, du genre et du statut propriétaire ou locataire selon la répartition de la population de Trois-Rivières. Statistique Canada. 2023. Profil du recensement. Recensement de 2021. Produit no 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. Diffusé le 8 février 2023.
	Prétest	Préalablement à la collecte de données, le sondage a fait l'objet d'un prétest le 11 septembre 2024 auprès de 20 répondants. À la suite du prétest, aucune modification n'a été apportée aux questions. Conséquemment, les données colligées dans le cadre de l'exercice ont été conservées dans la base de données finale.
	Taux d'incidence	n/a
	Marge d'erreur	Il est important de noter que l'échantillon n'est pas probabiliste aléatoire, conséquemment la marge d'erreur est indiquée à titre indicatif seulement. Considérant que la population de Trois-Rivières est de 139 163 et avec 494 questionnaires complétés, la marge d'erreur associée à cette opération, si l'échantillonnage était probabiliste aléatoire, serait de $\pm 4,4\%$ avec un intervalle de confiance de 95 %.

Notes pour les lecteurs du rapport

- ✓ Afin d'alléger la présentation des résultats, il y a eu arrondissement de ceux-ci. De ce fait, la somme des fréquences(1) présentées en pourcentage peut ne pas équivaloir à 100 %. Une variation de ± 1 % peut être observée;
- ✓ Dans les graphiques présentés, les bandes qui ont la même valeur affichée peuvent varier en longueur, considérant que les chiffres sont arrondis à l'affichage et non dans le calcul de la longueur de la bande;
- ✓ Dans la présentation des résultats et dans la majorité des cas, lorsqu'un répondant n'était pas en mesure de répondre, ne connaissait pas la réponse ou ne voulait pas répondre, la somme des personnes dans cette situation n'était pas considérée dans le calcul des fréquences. Si une valeur est présentée pour ce choix dans les résultats, c'est qu'il s'agit d'une information qu'il faut considérer. Dans ces cas, les libellés seront : NVPR (Je ne veux pas répondre – Je préfère ne pas répondre) ou NSP (Je ne sais pas – Je ne m'en souviens plus);
- ✓ Le symbole « n= » indique le nombre de répondants;
- ✓ Dans le descriptif des résultats, s'il n'y a pas de référence aux sous-groupes de l'échantillon, c'est qu'il n'y a pas de différence significative entre les résultats des groupes et l'ensemble des répondants ou que le nombre de répondants du groupe n'est pas suffisant. Lorsqu'un sous-groupe a moins de 30 répondants ($n < 30$), les résultats doivent être interprétés avec une très grande prudence;
- ✓ Mentions multiples : Dans certains cas, plus d'une option de réponse est applicable à un répondant. Les questions à mentions multiples permettent aux répondants de sélectionner plus d'une réponse pour une question. Pour les questions à mentions multiples, il est important de noter que la somme des pourcentages est généralement supérieure à 100 %. En effet, le nombre total de catégories de réponses sélectionnées pour une question peut être supérieur au nombre de personnes ayant répondu à la question.

Note 1 : le terme « fréquence » fait référence au nombre de fois qu'un événement ou une valeur se produit dans un ensemble de données.



Section 1

Profil des répondants

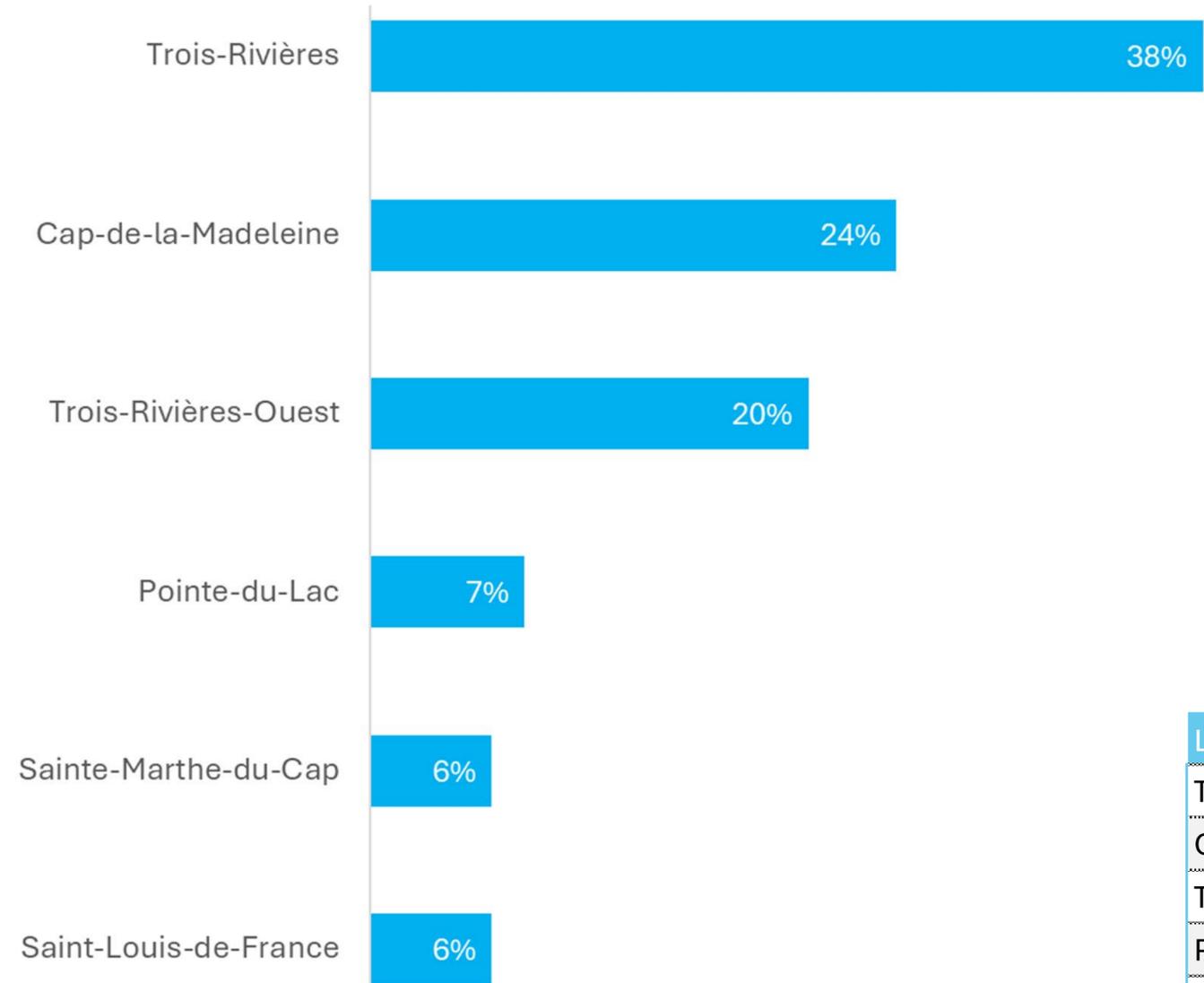
Section 2

Utilisation et perception quant
à l'eau potable

s1. Profil des répondants – Le secteur

SD8. Dans quels secteurs de la ville habitez-vous?
Base : tous les répondants

n = 494



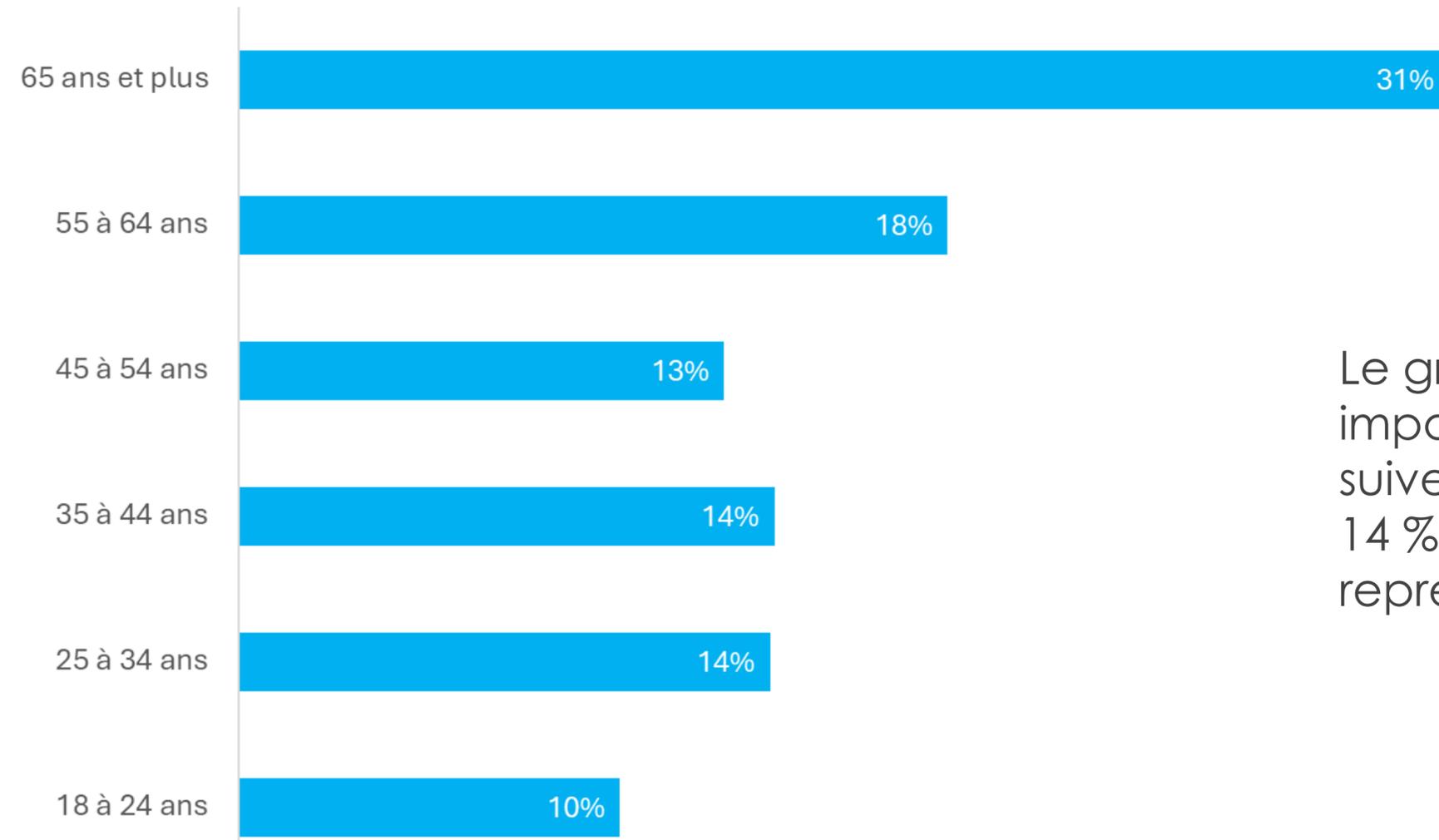
Selon le « Portrait sociodémographique de la ville de Trois-Rivières » (juillet 2023), Trois-Rivières compte 139 163 citoyens. Il y a donc une représentativité cohérente entre la population et les répondants au sondage.

Lieu de résidence	Population		Répondants au sondage	
	Nombre	%	Nombre	%
Trois-Rivières	53 474	38,4%	188	38,0%
Cap-de-la-Madeleine	33 412	24,0%	99	20,0%
Trois-Rivières-Ouest	27 178	19,5%	119	24,0%
Pointe-du-Lac	9 702	7,0%	27	5,5%
Saint-Louis-de-France	7 731	5,6%	35	7,0%
Sainte-Marthe-du-Cap	7 666	5,5%	27	5,5%
	139 163		494	

s1. Profil des répondants – L'âge

n= 494

SD4. Dans lequel des groupes d'âge suivants vous situez-vous?
Base : tous les répondants

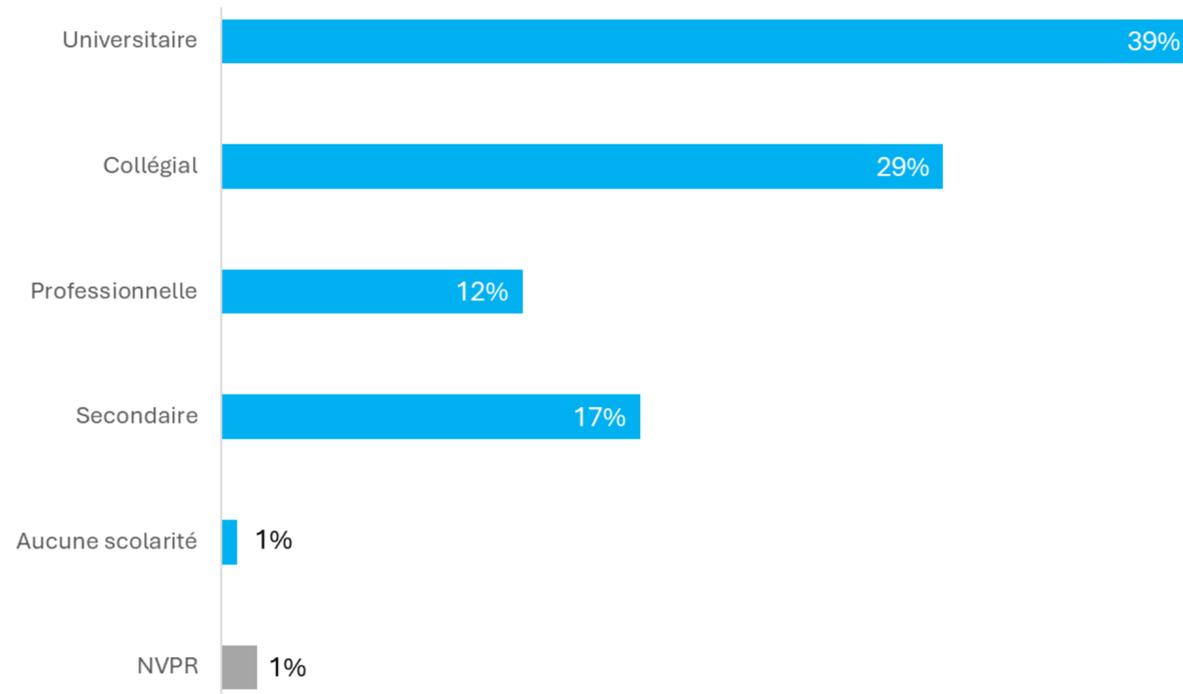


Le groupe des 65 ans et plus représente le groupe le plus important parmi les répondants (31 %), les 55 à 64 ans suivent avec 18 %, les 35 à 44 ans et les 25 à 34 ans avec 14 %, les 45 à 54 ans avec 13 % et les 18 à 24 ans représentés à la hauteur de 10 %.

s1. Profil des répondants – Le scolarité et le genre

n = 494

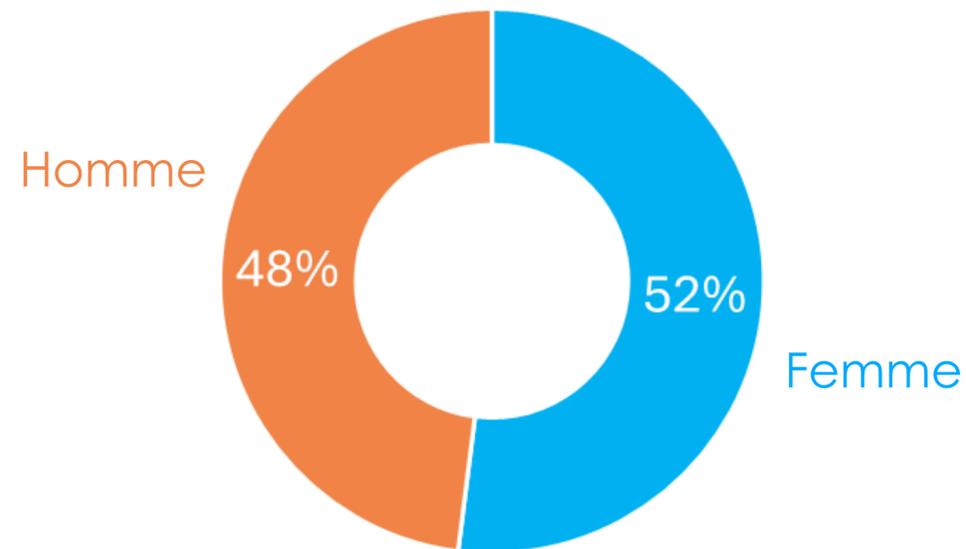
SD11. Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété?
Base : tous les répondants



68 % des répondants ont une scolarité supérieure au niveau collégial.

SD6. À quel genre vous identifiez-vous le plus?
Base : tous les répondants

n = 494

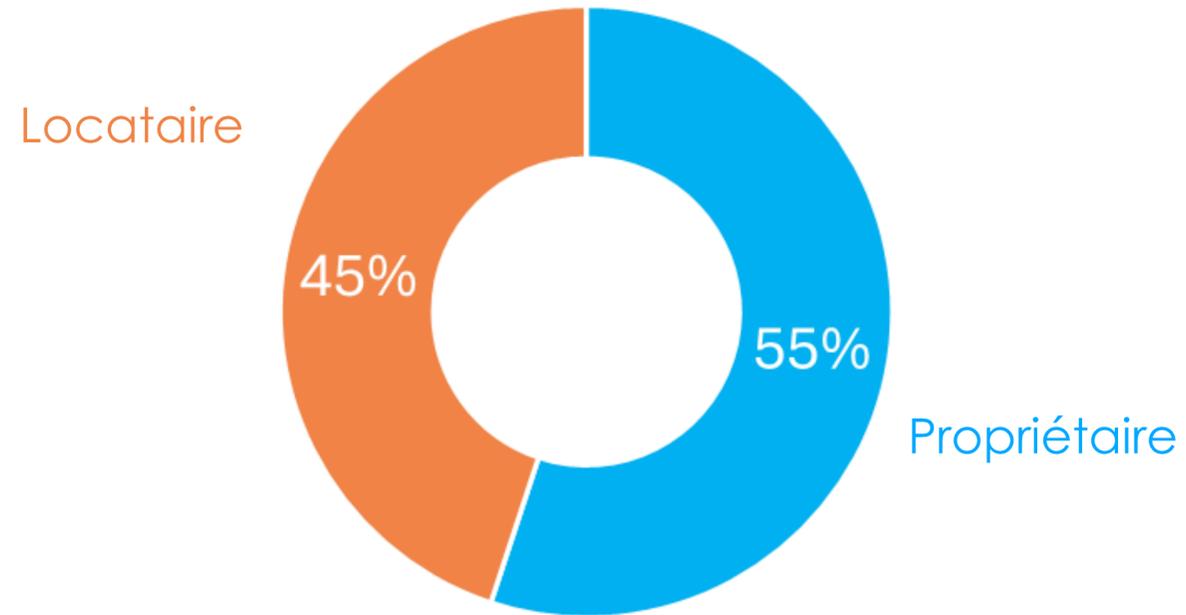


52 % des répondants s'identifient comme étant des femmes et 48 % des hommes.

s1. Profil des répondants – Propriétaire / Locataire

n = 494

SD12. Êtes-vous propriétaire ou locataire?
Base : tous les répondants



55 % de l'échantillon sont des propriétaires et 45 % des locataires.



Section 1

Profil des répondants

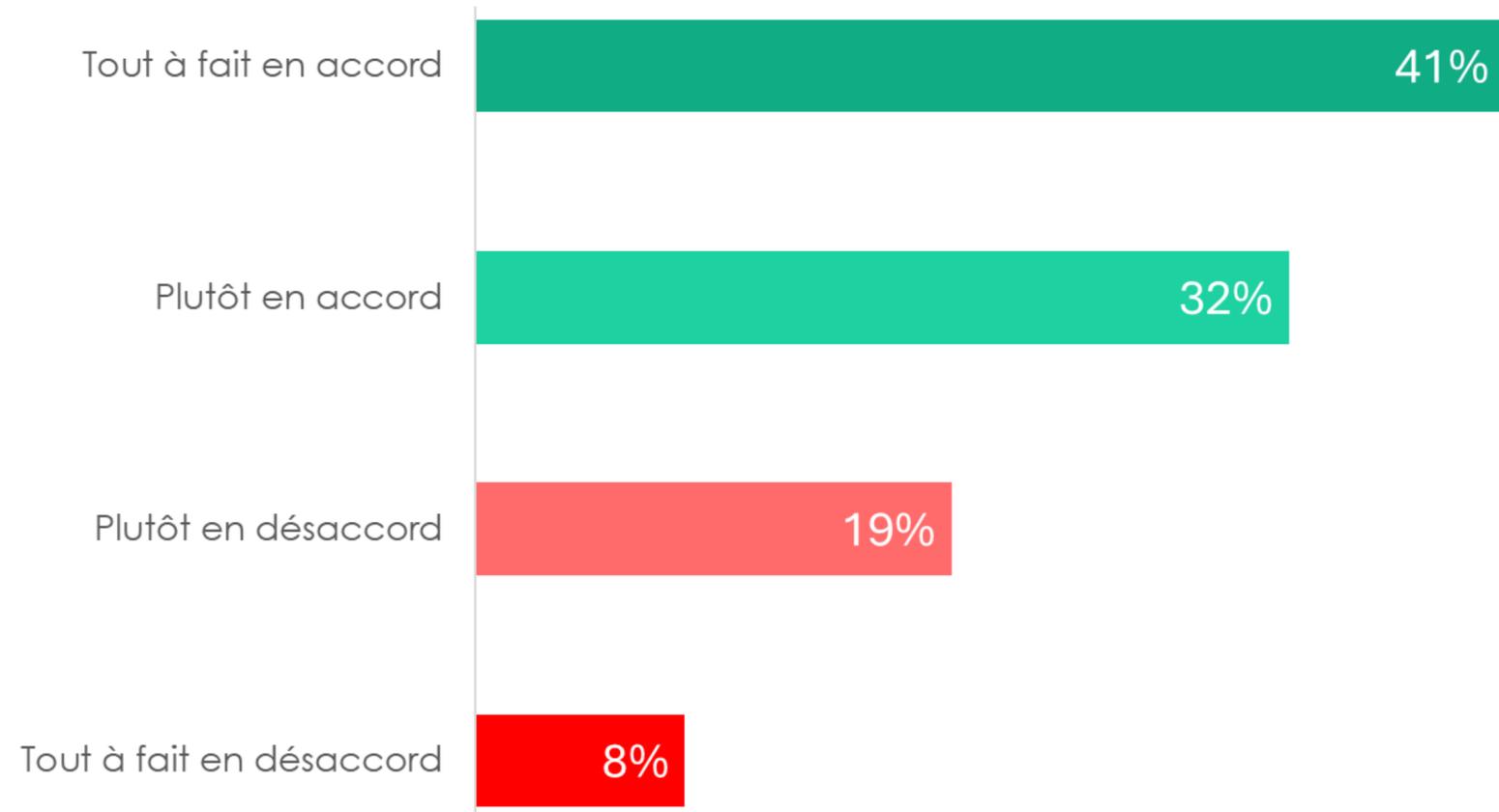
Section 2

Utilisation et perception quant
à l'eau potable

s2. Utilisation et perception quant à l'eau potable – Interdiction complète n = 494

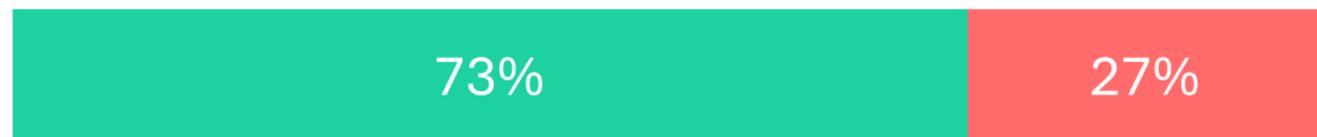
Q1: Présentement à Trois-Rivières, l'arrosage des pelouses est autorisé deux jours par semaine. Ailleurs, afin d'atteindre les objectifs gouvernementaux en matière d'eau potable, des villes interdisent l'arrosage des pelouses en tout temps. Grâce à cette mesure, certaines ont réussi à diminuer leur consommation d'eau potable de 13 %. Dans quelle mesure seriez-vous en accord ou en désaccord avec un règlement interdisant complètement l'arrosage des pelouses à Trois-Rivières?

Base : Tous les répondants

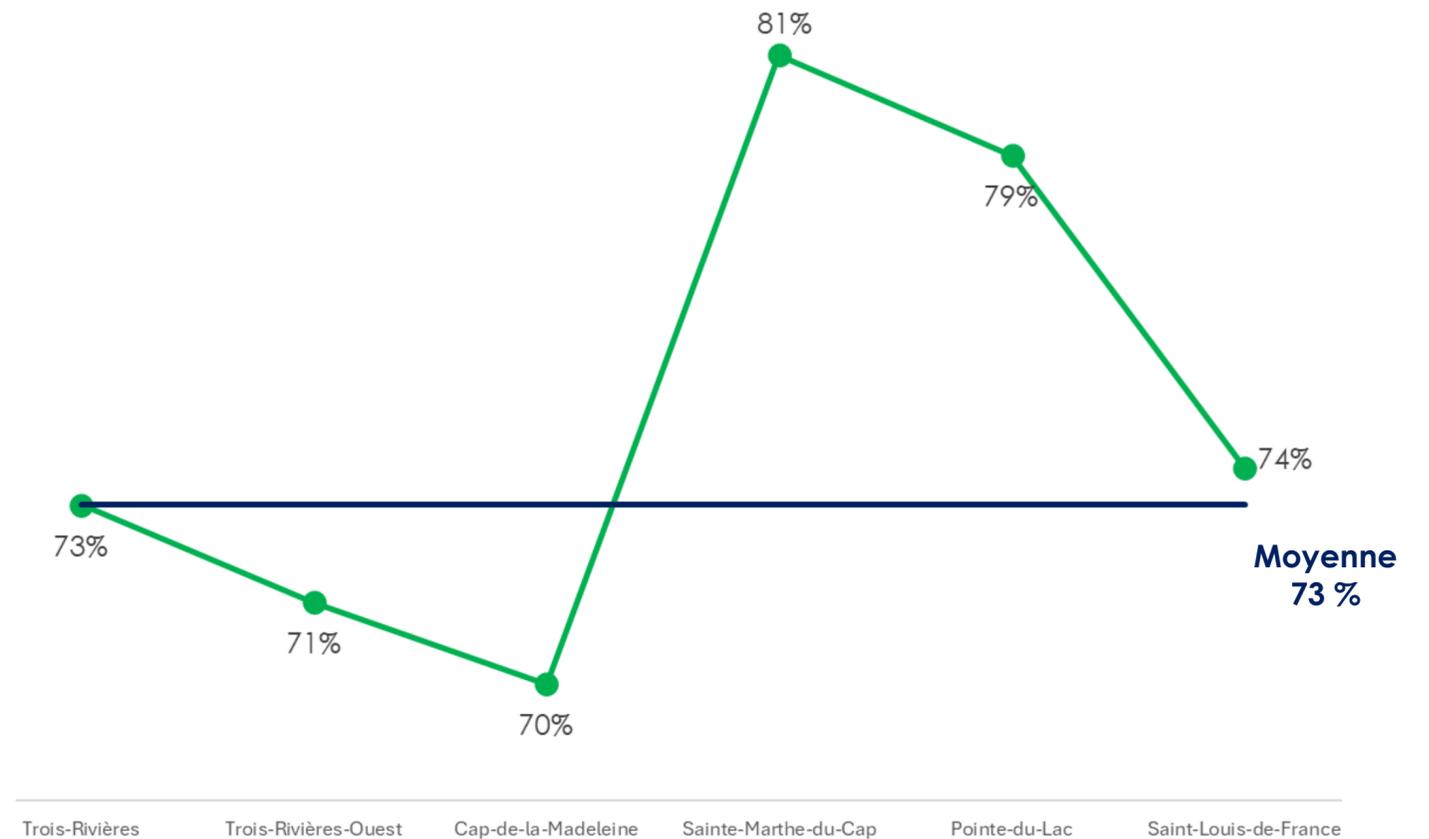


Tout à fait en accord +
Plutôt en accord

Tout à fait en désaccord +
Plutôt en désaccord



73 % des répondants se disent « plutôt en accord » ou « tout à fait en accord » avec un règlement interdisant complètement l'arrosage des pelouses à Trois-Rivières. En contrepartie, 27 % sont « plutôt en désaccord » ou « tout à fait en désaccord » avec cette interdiction complète.



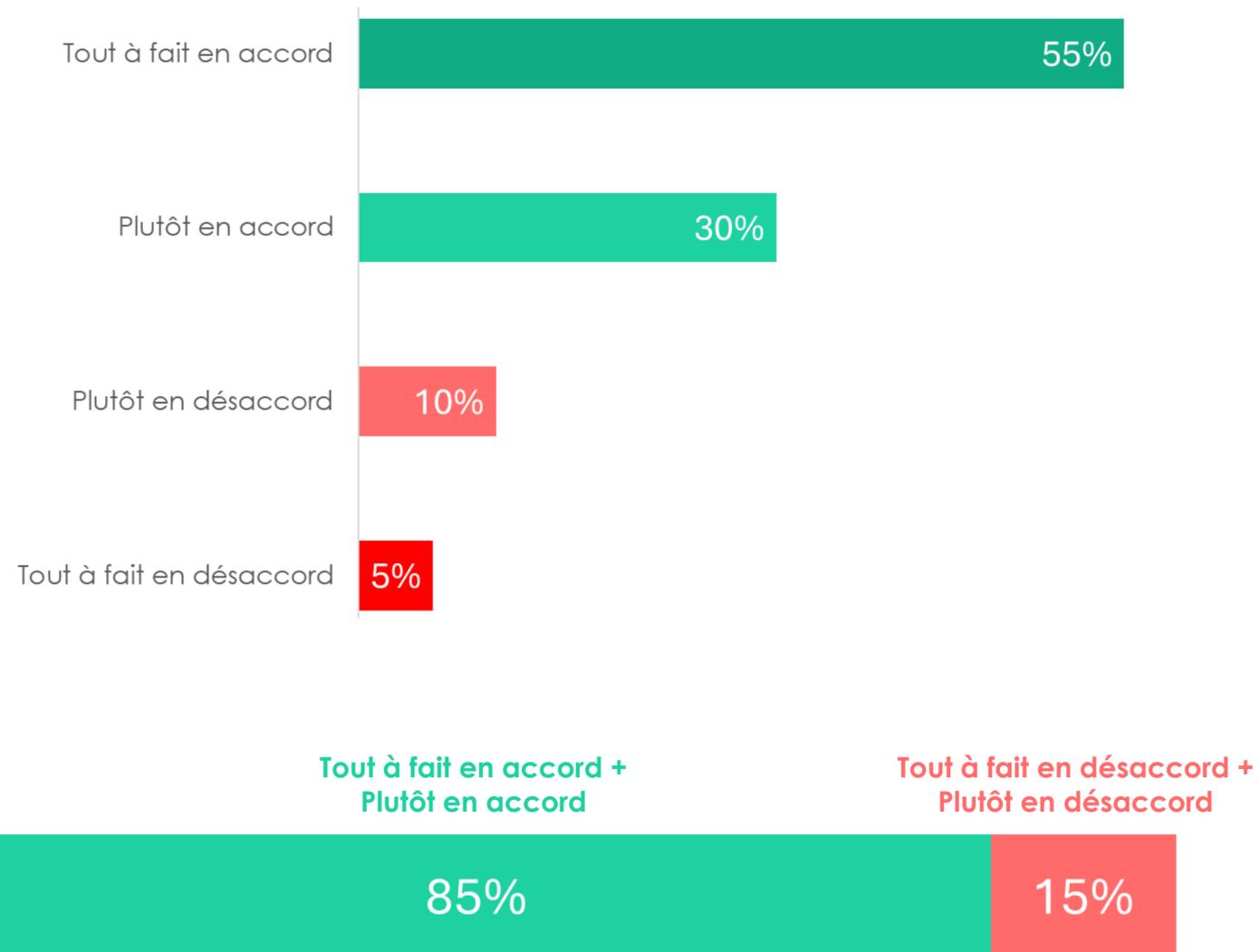
Le graphique présente la somme des fréquences « plutôt en accord » et « tout à fait en accord » segmentée par les secteurs. Nous constatons que les répondants de Sainte-Marthe-du-Cap (+ 8 %) et de Pointe-du-Lac (+ 6%) sont plus en accord que la moyenne globale (73 %) de l'ensemble des répondants quant à l'interdiction d'arrosage.

L'âge est un facteur déterminant quant à l'accord ou non avec l'interdiction. Les 55 ans et plus (- 5 %), les 25 à 34 ans (+ 5 %) et finalement les 35 à 44 ans (+ 9 %) se distinguent de la moyenne globale (73 %). Toujours en comparant avec la moyenne d'accord, le statut quant au lien de propriété illustre des différences significatives, soit les propriétaires (- 6 %) par rapport aux locataires (+ 7 %).

s2. Utilisation et perception quant à l'eau potable – Réduction

n= 494

Q2: Dans quelle mesure seriez-vous en accord ou en désaccord avec un règlement réduisant la période d'arrosage des pelouses à une seule journée par semaine?
Base : Tous les répondants



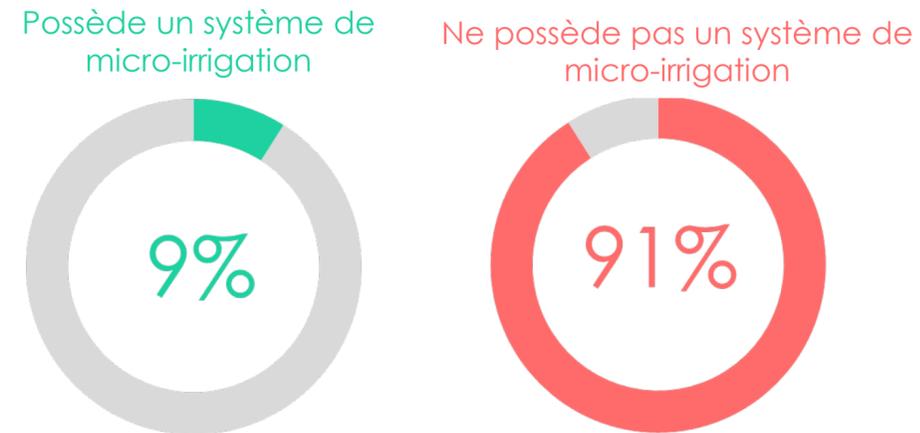
De façon nette, 85 % des répondants affirment être « plutôt en accord » ou « tout à fait en accord » avec un règlement réduisant la période d'arrosage des pelouses à une seule journée par semaine. D'ailleurs plus de la moitié (55 %) sont tout à fait en accord avec cette mesure.

Parmi les sous-groupes de l'échantillon, nous notons des différences significatives. Par rapport à la moyenne globale d'accord (85 %), les répondants de 18 à 34 ans (+ 13%), les 25 à 34 ans (+ 7 %), les résidents de Sainte-Marthe-du-Cap (+ 9 %), et les propriétaires (- 7 %) se distinguent.

s2. Utilisation et perception quant à l'eau potable – Micro-irrigation

n= 494

Q3: Utilisez-vous un système de micro-irrigation automatisé pour arroser les jardins et plates-bandes?
Base : Tous les répondants



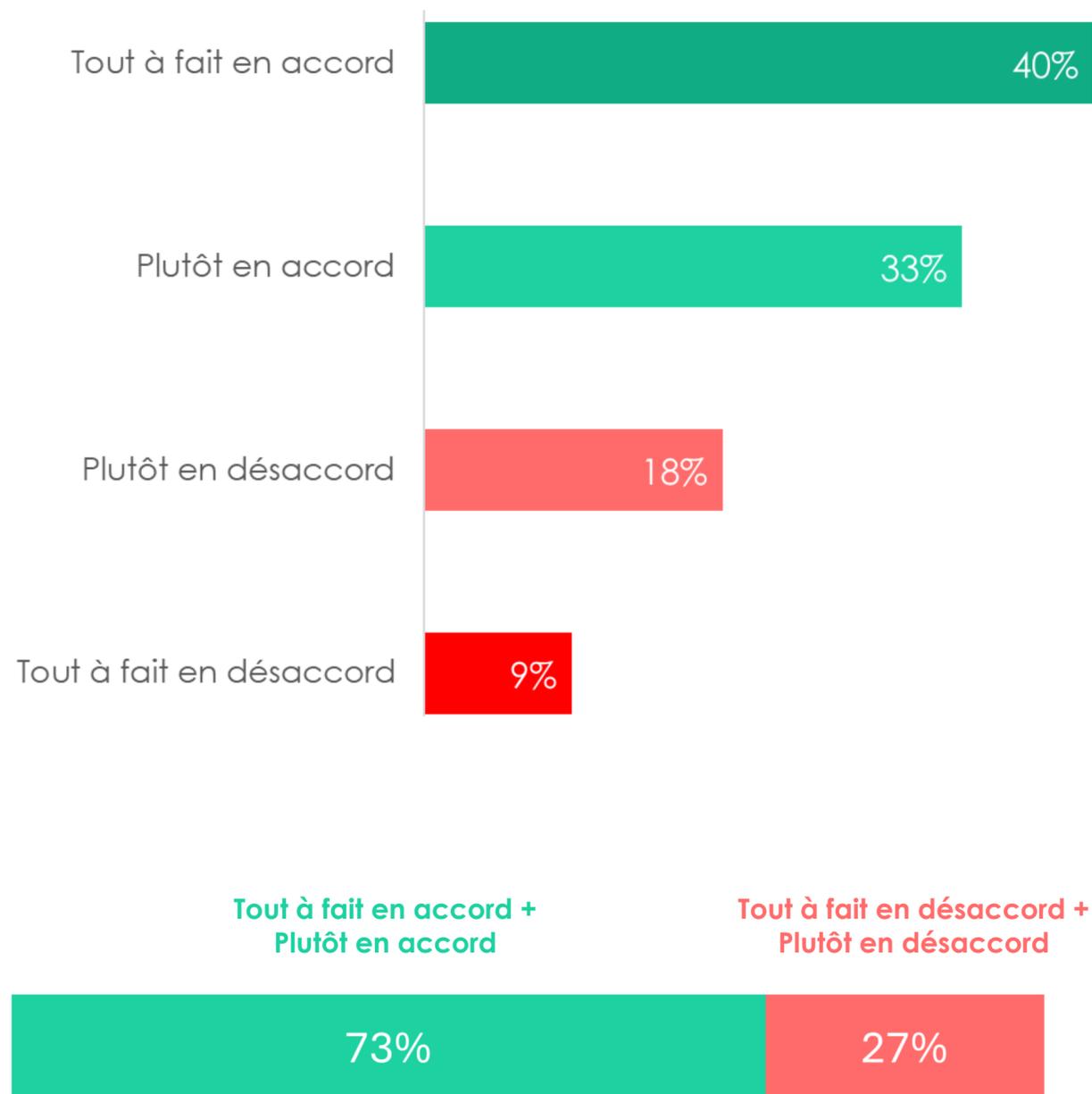
Une faible proportion de répondants possède un système de micro-irrigation automatisé pour arroser les jardins et plates-bandes.

s2. Utilisation et perception quant à l'eau potable – Micro-irrigation

n = 494

Q4: Actuellement, la Ville de Trois-Rivières permet l'utilisation de système de micro-irrigation automatisé pour arroser les jardins et plates-bandes. Pour atteindre les objectifs d'économie d'eau potable du gouvernement, dans quelle mesure seriez-vous en accord ou en désaccord avec un règlement interdisant l'utilisation des systèmes de micro-irrigation automatisés?

Base : Tous les répondants



73 % des répondants se disent « plutôt en accord » ou « tout à fait en accord » avec un règlement interdisant l'utilisation des systèmes de micro-irrigation automatisés. En contrepartie, 27 % sont « plutôt en désaccord » ou « tout à fait en désaccord » avec cette interdiction complète.

Sans surprise et parmi les répondants qui possèdent un système de micro-irrigation, cette proposition n'obtient que 35 % d'accord contre 65 % qui sont en désaccord.

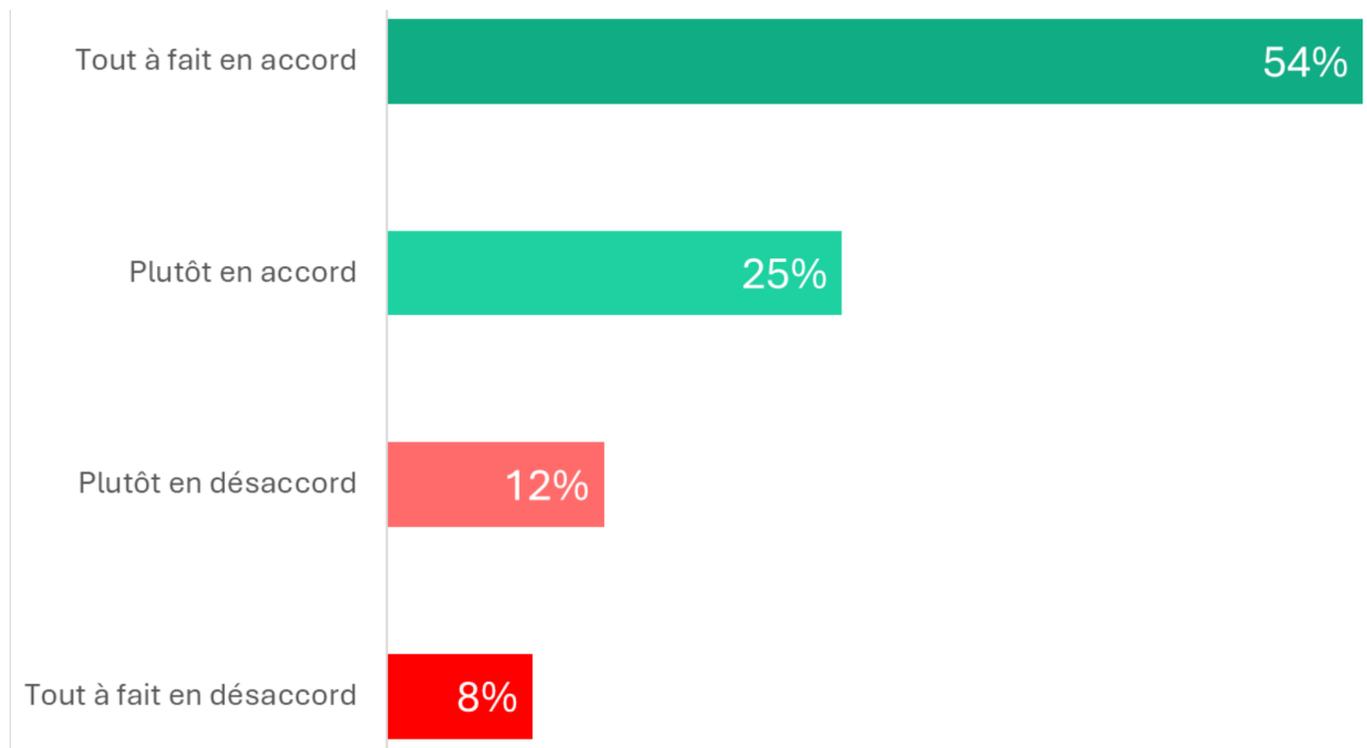
Les résultats sont identiques à la question portant sur le règlement interdisant complètement l'arrosage des pelouses à Trois-Rivières. Cependant et paradoxalement, les répondants de Sainte-Marthe-du-Cap qui étaient à 81 % en accord avec un règlement interdisant complètement l'arrosage des pelouses à Trois-Rivières (Q2), ne sont maintenant que 57 % à être en accord avec un règlement interdisant l'utilisation des systèmes de micro-irrigation automatisés.

s2. Utilisation et perception quant à l'eau potable – Lavage des voitures

n= 494

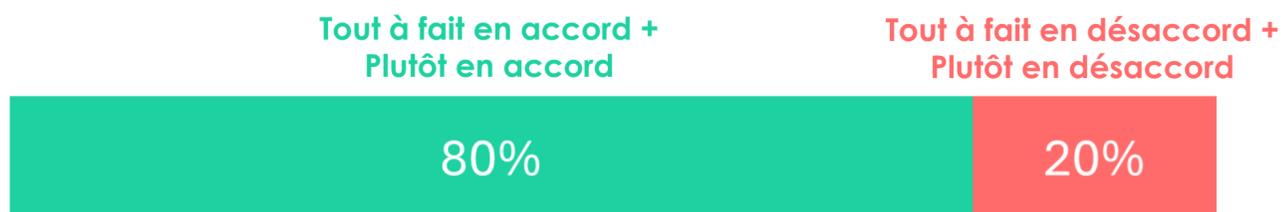
Q5: Actuellement, la Ville de Trois-Rivières permet le lavage de voiture 2 jours par semaine. Pour atteindre les objectifs d'économie d'eau potable du gouvernement, dans quelle mesure seriez-vous en accord ou en désaccord avec un règlement permettant le lavage de voiture une seule journée par semaine?

Base : Tous les répondants



La proposition de réduire le lavage de voiture à une seule journée par semaine au lieu de 2, obtient un niveau d'accord de 80 %.

Parmi les sous-groupes de l'échantillon, nous notons des différences significatives. Par rapport à la moyenne globale d'accord (80 %), les répondants de 45 à 54 ans (- 14%), les résidents de Sainte-Marthe-du-Cap (- 10 %) et les propriétaires (- 5 %) se distinguent.

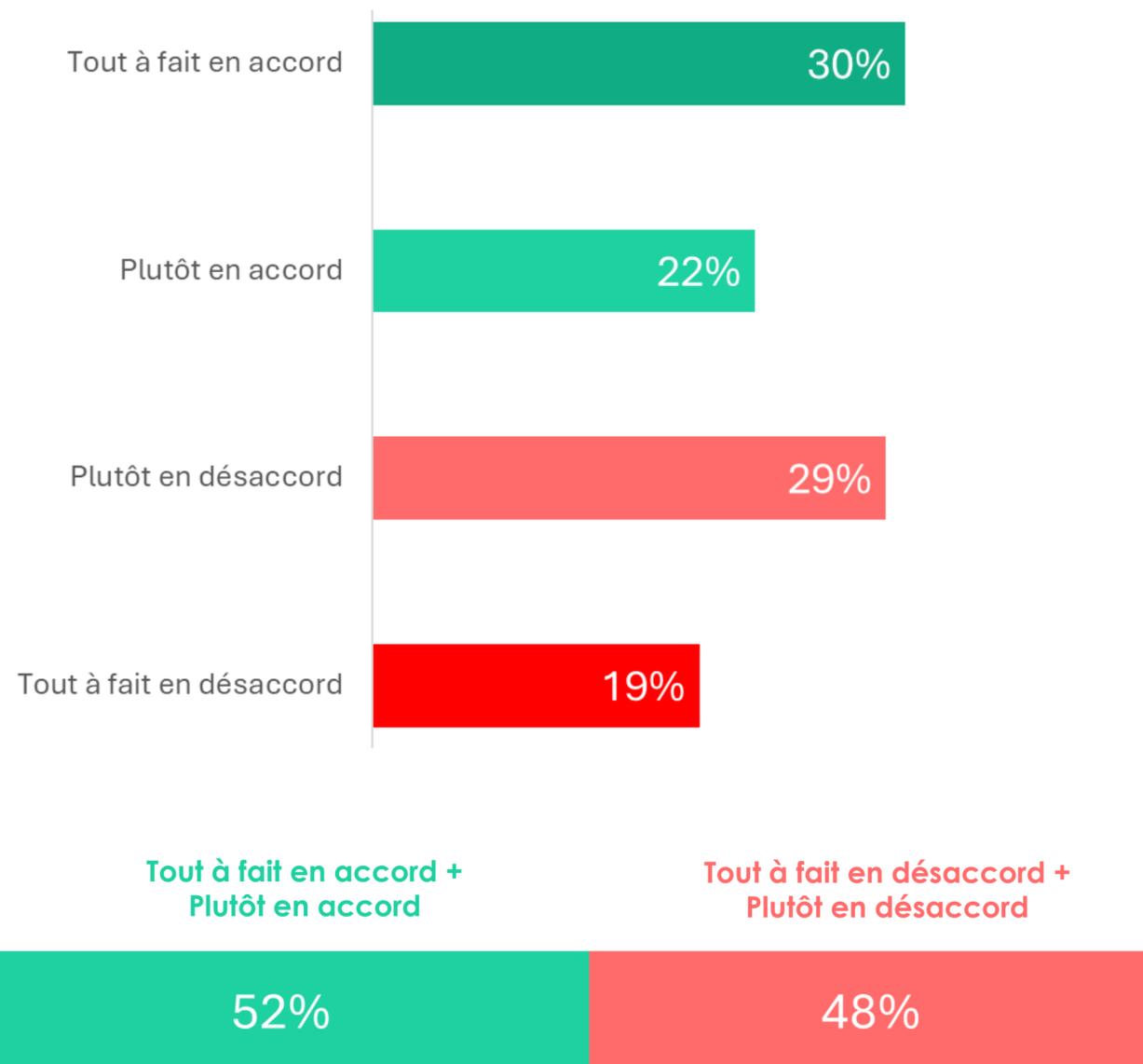


s2. Utilisation et perception quant à l'eau potable – Lavage des voitures

n = 494

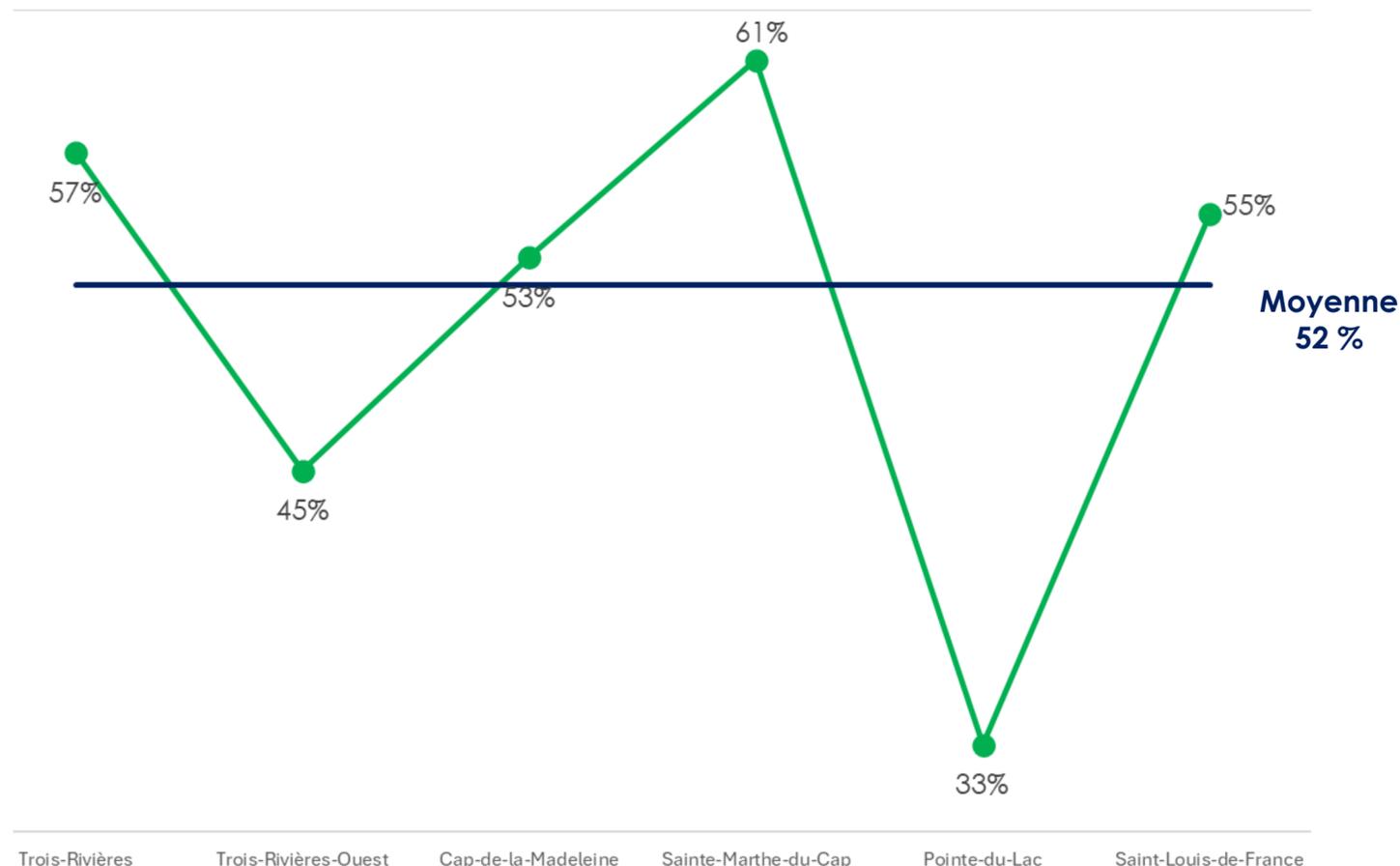
Q6: Afin de réduire la consommation d'eau potable lors des périodes de pointe, dans quelle mesure seriez-vous en accord ou en désaccord avec un règlement visant à interdire le lavage des voitures les fins de semaine?

Base : Tous les répondants



Cette proposition divise les répondants : à peine plus de la moitié (52 %) se disent « plutôt en accord » ou « tout à fait en accord » avec un règlement visant à interdire le lavage des voitures les fins de semaine.

En croisant les résultats avec le secteur, l'accord avec la proposition diverge.

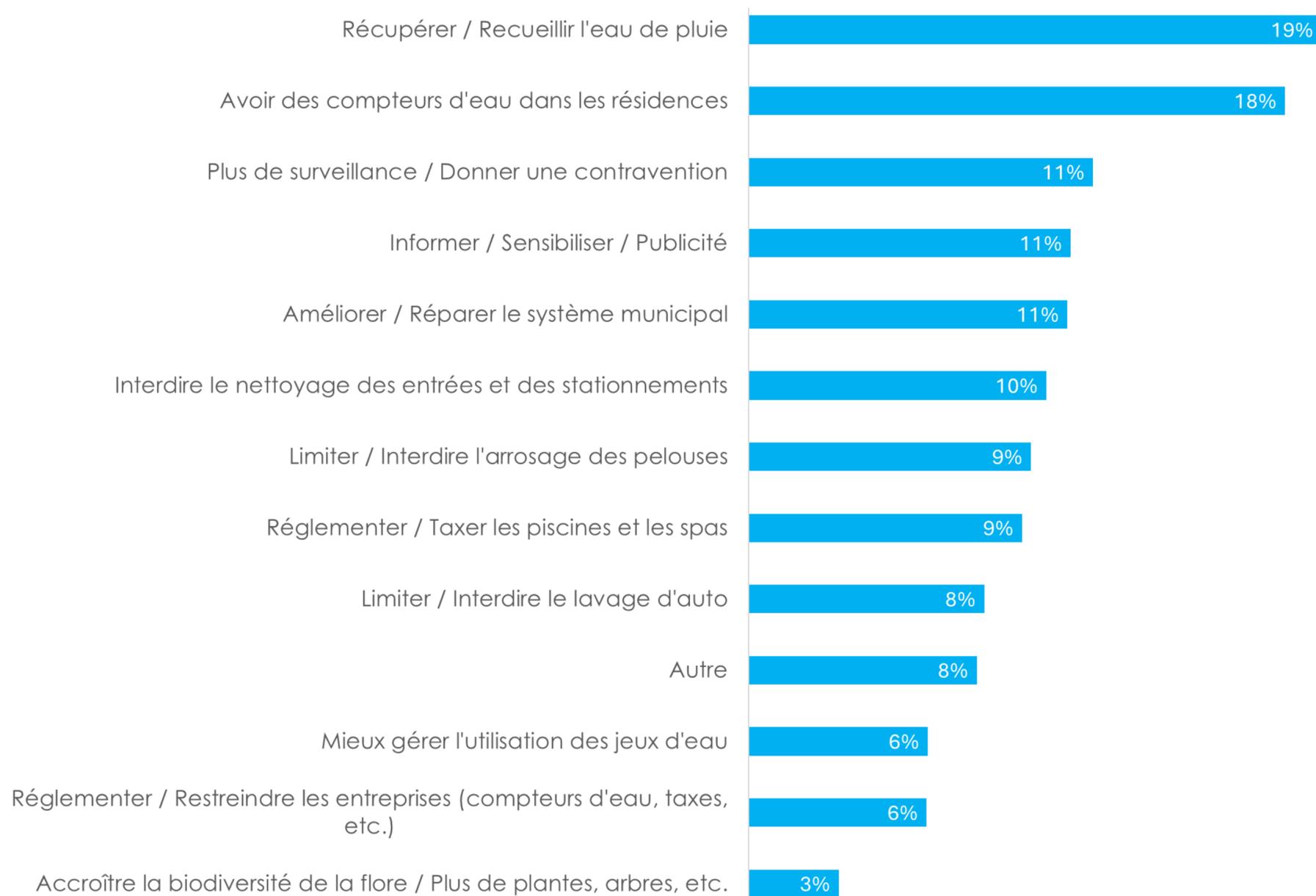


s2. Utilisation et perception quant à l'eau potable - Proposition

n= 167

Q7: Avez-vous des propositions à soumettre à la Ville afin de favoriser l'économie d'eau potable dans le secteur résidentiel?

Base : Tous les répondants



La récupération de l'eau de pluie (19 %) ainsi que la présence de compteurs d'eau dans les résidences (18 %) sont les deux propositions qui sont mentionnées le plus fréquemment par les répondants.

Il est important de souligner que 66 % des répondants n'étaient pas en mesure d'émettre une proposition. Les 167 répondants proposent un total de 214 moyens ou outils afin de favoriser l'économie d'eau potable dans le secteur résidentiel.

Le faible nombre de répondants ne permet pas de tirer d'autres conclusions.